Les Cigognes École Mathématiques-Informatique pour lycéennes

Questions fréquentes des lycéennes

Est-ce qu'il existe d'autres stages de ce type pour lycéennes ?

Oui : ce stage est inspiré de stages similaires organisés par des collègues marseillais depuis 2019 : <u>Les Cigales</u>. Devant le succès rencontré par leurs stages, nos collègues marseillais ont sollicité des chercheuses et chercheurs d'autres villes afin de proposer de tels stages à des lycéennes d'autres régions de France. Pour faire écho aux Cigales, nous avons souhaité appeler notre projet Les Cigognes.

En 2023-2024, ont lieu également : Les Fourmis dans le Nord : https://apmeplille.fr/les-fourmis.html, Les Marmottes en Suisse : https://swissmaprs.ch/events/lesmarmottes2023/, Les Mouettes en Bretagne : https://marieetienne.github.io/lesmouettessavantes

Est-ce que je peux venir avec une copine?

Oui, mais elle doit également déposer un dossier de candidature et nous n'acceptons pas plus de deux lycéennes qui sont dans le même niveau (2nde ou première) du même lycée.

Ce stage est-il réservé aux lycéennes très fortes en maths et en info?

Non, absolument pas !! Il suffit d'être curieuse, d'avoir envie de découvrir un peu plus les mathématiques et l'informatique sous un point de vue différent : celui des chercheuses qui les explorent et les fabriquent.

Puis-je participer si je n'ai jamais fait d'informatique?

Oui bien sûr!! Aujourd'hui, la grande majorité des lycéennes font très peu d'informatique. Ce stage est prévu aussi bien pour les lycéennes qui connaissent déjà l'informatique que pour celles qui la découvriront.

Si je ne suis pas très sportive, ce stage est-il quand même fait pour moi?

Oui bien sûr !! Nos activités de plein air seront ludiques et adaptées à toutes les lycéennes. Seule la motivation à passer de chouettes vacances entre lycéennes est nécessaire.

Puis-je amener mon téléphone portable ?

Oui. Les lycéennes pourront utiliser leurs téléphones portables entre la fin des activités de l'après-midi (vers 18h) et l'heure du coucher (vers 22h30). Elles seront bien sûr joignables à tout moment par leurs parents en cas d'urgence à un numéro qui vous sera transmis.